

# Au bénéfice de toutes et tous

Le droit à l'éducation, une nécessité économique et humaine



Impressions et conclusions du colloque  
«Accès à l'éducation des personnes exilées  
ou sans droit de rester» de septembre 2022



observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers  
schweizerische beobachtungsstelle für asyl- und ausländerrecht  
osservatorio svizzero sul diritto d'asilo e degli stranieri

---

## Contexte

«Le plus tôt est le mieux pour toutes et tous.» Depuis l'automne 2019, c'est le principe qui guide le débat sur l'accès à l'éducation pour les adolescent·es et les jeunes adultes qui n'ont pas grandi en Suisse. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que chaque personne doit être encouragée et intégrée dans le système éducatif dès son arrivée, quel que soit son statut de séjour.

De plus de deux ans, l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse) s'engage en faveur d'un accès égalitaire à l'éducation pour les personnes migrantes. Grâce à de nombreux cas documentés, l'ODAE-Suisse a pu retracer les parcours éducatifs d'une série de jeunes et en tirer des conclusions pour améliorer leur situation. Cet effort s'est traduit par la publication, en août 2021, d'un rapport formulant neuf recommandations pour tous les niveaux du système éducatif suisse.

Pour mener une réflexion critique sur ces recommandations et faire progresser leur mise en œuvre, l'ODAE-Suisse a invité des personnes concernées, des activistes et des professionnel·les à un colloque qui a eu lieu en septembre 2022. Le programme portait sur la manière de faciliter l'accès à l'éducation pour les personnes exilées ou sans droit de rester. Les interventions des participant·es et les discussions menées ont produit des conclusions importantes pour la suite du travail de l'ODAE-Suisse.



## Impressum

**Éditeur** © 2023 Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse)

**Auteur** Tobias Heiniger

**Rédaction** Christoph Reichenau, Ruth-Gaby Vermot, Monia Müller

**Traduction** Karin Vogt

**Photos** Jana Leu ([janaleu.com](http://janaleu.com))

**Graphisme** Paola Moriggia, grafik & webdesign, [www.moriggia.ch](http://www.moriggia.ch)

**Contact** Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers  
Hallerstrasse 58, 3012 Berne  
Tél.: 031 381 45 40  
[info@beobachtungsstelle.ch](mailto:info@beobachtungsstelle.ch)  
[www.odaе-suisse.ch](http://www.odaе-suisse.ch)

---

## Credo de l'ODAE-Suisse

L'accès à l'éducation est un droit humain et une nécessité économique. Pour répondre à ces deux besoins, il faut investir dans l'éducation de toutes et tous. Un tel investissement en vaut la peine et apporte une plus-value autant humaine qu'économique.

## Impressions et conclusions

### Introduction par Christoph Reichenau, membre du comité de l'ODAE-Suisse:

«Quand on a dû fuir son pays ou qu'on n'a pas le droit de rester en Suisse, comment accéder au système d'éducation? Y a-t-il une porte qui s'ouvre? Une porte vers notre seule matière première [l'éducation]? Et cet accès est-il suffisant? Ou le système éducatif doit-il s'adapter aux besoins des personnes nouvellement arrivées?»

### Faire face à la pénurie de main-d'œuvre

- Dans de nombreuses branches, la Suisse ne manque pas seulement de spécialistes, mais aussi simplement de main-d'œuvre, malgré l'automatisation et l'augmentation de la productivité. Ceci est dû à l'évolution démographique et à la baisse de la migration du travail en provenance de l'Europe.
- Toutefois, il n'est ni adéquat ni souhaitable de juger les personnes immigrées uniquement d'après leur valeur économique et leurs qualifications actuelles. Il s'agit de reconnaître leur potentiel et d'encourager leurs capacités et leurs aptitudes par un soutien spécifique.
  - › Le point de départ de toute discussion doit être que la Suisse aura besoin, dans les années à venir, de nouvelles personnes qui mettront leur force de travail à disposition.
  - › Selon l'Union patronale suisse, ces personnes doivent être recrutées en priorité dans le pays. Les personnes réfugiées en Suisse sont l'un des groupes qui représentent un potentiel particulièrement élevé.
  - › Que ce soit dans les soins et la santé, dans les techniques d'information et de communication, dans l'hôtellerie-restauration ou dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, de nombreuses entreprises prévoient des besoins supplémentaires en main-d'œuvre.

L'ODAE-Suisse vise à établir et à renforcer le contact direct entre les représentant-es de ces branches et les personnes exilées. Cela permettra de mieux coordonner les attentes réciproques.

### Analyse de Simon Wey, économiste en chef de l'Union patronale suisse, sur l'importance de la migration pour l'économie suisse:

«Le problème du manque de main-d'œuvre concerne un grand nombre d'entreprises suisses, voire la majorité dans certains secteurs. Pour l'Union patronale suisse, le groupe des personnes réfugiées ayant un statut de séjour peut potentiellement remédier en partie à cette situation.»

### Évaluation de l'utilisation du potentiel des personnes en exil par Roksan Kasem, membre du Parlement des réfugié-es:

«À mon arrivée en Suisse, j'ai été confrontée à une conception de l'éducation axée unilatéralement sur une intégration aussi rapide que possible dans le marché du travail. Trop souvent, les personnes exilées se trouvent déqualifiées. Il s'agit de reconnaître le potentiel des personnes et de les encourager individuellement. Il est élémentaire d'avoir des personnes qui créent des liens: les personnes réfugiées comprennent souvent mieux que quiconque les difficultés auxquelles ce groupe est confronté.»

### Identifier les compétences

- Indépendamment des compétences et du potentiel concret, l'encouragement des personnes réfugiées reste très unilatéral et essentiellement axé sur une intégration rapide et indifférenciée dans le marché du travail. Le principe selon lequel «la formation prime sur le travail» ne se traduit pas dans la réalité.
- Il existe pourtant des instruments efficaces permettant d'évaluer le potentiel des personnes exilées. Mais ils sont rarement appliqués, ou alors les résultats ne sont pas exploités.
  - › Pour que les personnes réfugiées puissent mettre à profit leur potentiel, il faut que leurs compétences soient identifiées le plus vite possible et qu'elles bénéficient d'un plan de formation individuel, indépendamment de leurs chances de rester en Suisse.

L'ODAE-Suisse s'engagera pour que les personnes exilées et les professionnel-les de la société civile soient associé-es à la mise en œuvre du postulat «Collecter et utiliser les compétences des réfugiés».

### Appréciation des évolutions politiques possibles par Marie-France Roth Pasquier, conseillère nationale:

«Les rencontres entre les personnes concernées, les professionnel-les et les milieux politiques sont trop rares. Les politicien-nes ne sont donc pas toujours conscient-es des effets concrets des lois. La nécessité de mieux identifier et utiliser les compétences des personnes réfugiées est toutefois comprise par la majorité, comme le montre [l'intervention de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national.](#)»

**Réflexions de Markus Blättler, directeur de l'office des migrations du canton de Schwytz, sur le traitement des personnes requérantes d'asile déboutées:**

«Un projet pilote du canton de Schwytz offre des programmes d'occupation aux personnes dont la demande d'asile a été définitivement rejetée et qui touchent l'aide d'urgence sur une période prolongée. L'allocation de motivation est versée aux personnes en cas de départ volontaire éventuel. Il s'agit de poursuivre la réflexion sur les perspectives de formation et de développement professionnel qui devraient être ouvertes aux personnes sans droit formel de rester en Suisse.»

**Développer des perspectives**

- Les personnes requérantes d'asile déboutées vivent en Suisse avec une aide d'urgence minimale. Elles habitent dans des logements collectifs et n'ont pas le droit de travailler. On leur interdit sciemment de se rendre utiles en Suisse.
- Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'absence de perspectives individuelles, il s'agit d'explorer de nouvelles pistes pour faire évoluer la situation de ces personnes sans droit de séjour.
  - Le canton de Schwytz a mis en place un programme d'occupation spécialement destiné à ce groupe cible. Ce programme offre une perspective aux personnes concernées ainsi qu'aux autorités.

L'ODAE-Suisse entend analyser le programme de Schwytz ainsi que les exemples comparables et proposer des améliorations éventuelles. Il encouragera et soutiendra la mise en œuvre pratique de programmes similaires dans d'autres cantons.

**Thèse de Bernhard Pulver, ancien directeur de l'instruction publique du canton de Berne, sur l'importance de l'éducation pour la société:**

«L'éducation est cruciale tant pour l'individu que pour la société dans son ensemble. C'est un investissement rentable pour les deux parties. En privant une personne de ses chances de formation, on lui refuse l'accès à la société et on ne la considère pas comme un être humain.»

**Présentation d'Alexandra Felder, chercheuse à la Haute école fédérale en formation professionnelle, sur les problèmes d'accès à l'éducation pour les personnes en exil:**

«L'inactivité imposée et la précarité du séjour affectent souvent la possibilité des jeunes réfugié-es de se construire une vie en Suisse sur le long terme. Les projets tels que le préapprentissage d'intégration ont permis des avancées notables en matière d'accès de ce groupe cible à la formation professionnelle. Mais l'accompagnement de ce long processus commence souvent tardivement et n'est pas encore suffisamment développé. La mise en place de réseaux de soutien sociaux et professionnels – le plus vite possible après l'arrivée en Suisse – est un facteur décisif pour un parcours de formation réussi.»

**Encourager la participation**

- Pour que les personnes nouvellement arrivées puissent participer à la société, il est nécessaire de mobiliser toutes les forces disponibles.
- Si les connaissances et l'empathie des citoyen-nes ayant fui leur pays sont souvent sous-estimées, on néglige également l'engagement potentiel de la population ayant grandi en Suisse en faveur de la cohabitation avec les personnes immigrées.
  - Dans le domaine de l'intégration sociale, il convient de faire appel à des personnes qui ont précédemment fui en Suisse et qui peuvent mieux soutenir les personnes exilées.
  - L'intégration professionnelle dépend également d'un accompagnement social professionnalisé. Les réseaux de soutien sont essentiels à la réussite d'un parcours éducatif.

L'ODAE-Suisse demandera que dans le cadre du processus d'intégration, la gestion continue des cas soit évaluée de manière participative, en collaboration avec les personnes en exil. Il s'agit de renforcer l'accompagnement individuel des personnes réfugiées par des personnes qui créent des liens ainsi que par des professionnel-les.

**Proposition de Tamara Iskra, déléguée à l'intégration de Biel/Bienne, pour poursuivre la collaboration:**

«Le domaine de l'intégration sociale est trop souvent négligé. Il y a encore beaucoup de potentiel notamment au sein de la société civile, un potentiel qui devrait être mieux exploité. Il faut des moyens financiers, de la patience et une volonté politique. Nous avons les outils en main. Si nous sommes conscient-es des besoins et que nous avons la volonté d'agir, alors nous pouvons faire bouger les choses.»

---

## Portrait

L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse) produit une documentation juridique de cas illustrant les effets du droit suisse de l'asile et des étrangers sur la situation des personnes concernées.

Pour en savoir plus: [www.odaе-suisse.ch](http://www.odaе-suisse.ch)

Pour soutenir le travail de l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers:

- Signalez-nous des cas concrets
- Soutenez-nous par un don
- Devenez membre

CP 60-262690-6 / IBAN CH70 0900 0000 6026 2690 6  
Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers

Merci de votre soutien.

